

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription

Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte, dont le montant varie suivant le type de location réservé et la durée :

- **réservation d'une location** : 30% du séjour+ Frais de réservation(facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde 30 jours avant votre arrivée.
- **réservation d'un emplacement camping** : 80 € d'acompte + frais de réservation (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde à l'arrivée.

Réservation

La réservation est considérée comme définitive dès qu'elle fait l'objet d'une confirmation de notre part. Vous aurez à régler le solde de votre séjour comme suit faute de quoi la réservation pourra être considérée comme annulée et les acomptes conservés.

- **pour les locations** : intégralité du solde 30 jours avant votre arrivée, SANS RELANCE. En l'absence de règlement de ce solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office et l'acompte précédemment versé restera acquis au camping.
- **pour toute réservation de location d'hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée**, vous devrez régler la totalité du montant de la location.
- **pour les emplacements** : solde à payer le jour de l'arrivée.

Le camping le Bois Verdon propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping le Bois Verdon se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à détourner.

Les personnes mineures doivent être accompagnées de leurs parents ou tuteurs légaux.

Mode de paiement : Accompagné d'un contrat de réservation signé : chèque bancaire, chèques vacances ANCV, carte bancaire pour la réservation en ligne.

Tarifs : Nos prix s'entendent comprenant la location d'un emplacement ou de l'hébergement et ne comprennent pas la TAXE DE SEJOUR, les suppléments tels que les animaux, locations diverses, la caution pour les locations (300 € restitués lors du départ selon conditions).

Taxe de séjour : Cette taxe municipale est obligatoire et n'est pas incluse dans les tarifs. Elle est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception (du 1er avril au 30 septembre).

Caution : Pour les locations, à l'arrivée, une caution de 300 € (par chèque ou espèces) sera demandée (250 € éventuels dommages) et 50 € (éventuel ménage) en garantie d'une restitution de la location en BON ETAT. Cette caution sera restituée le jour du départ, après inventaire, sous réserve de matériel manquant ou détérioré. Cette caution comprend également le prêt du badge magnétique d'entrée. Pour les emplacements, une caution de 20 € sera demandée en garantie d'une restitution du badge barrière.

Animaux : Les chiens (hors catégorie 1 et 2) sont admis sur les emplacements et **uniquement dans les mobil-homes gamme tradition**, (un seul de petite taille et moins de 8 kg) moyennant une redevance payable lors de la réservation à condition :

- qu'ils soient tenus en laisse en permanence, tatoués et vaccinés,
 - qu'ils ne soient pas laissés sur le camp, même enfermés, en l'absence de leur maître,
 - que la propreté et le calme du terrain soient respectés, leur maître sera tenu responsable des déjections canines et des nuisances sonores (les animaux devant être sortis du camping pour faire leurs besoins).
- Les animaux sont interdits aux abords des piscines et aires de jeux

Pendant votre séjour

- Il appartient au campeur de s'assurer : le camping le Bois Verdon décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.
- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.
- Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Le camping le Bois Verdon se réserve le droit de refuser une réservation et d'expulser quiconque causerait des nuisances.

Emplacement : Le nombre de personnes occupant un emplacement ne peut excéder sous aucun prétexte la capacité maximum autorisée, soit 6 personnes (visiteur compris). L'emplacement sera disponible à partir de 12h le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 heures le jour du départ. Toute journée commencée est due en totalité.

Hébergement : Le nombre de personnes occupant une location ne peut excéder sous aucun prétexte la capacité maximum autorisée, soit 4 à 6 personnes (visiteur compris). Jour d'arrivée à partir de 15 h et départ avant 10 h. Pour l'état des lieux, pensez à prendre rendez-vous, au plus tard, la veille de votre départ.

Modification ou annulation

A réception de l'acompte de confirmation, toute location est définitive et nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée à un tiers. Seules les personnes dont les noms sont mentionnés sur le contrat de réservation pourront être acceptées.

- 1) **Modification** : toute modification au contrat devra être signalée au préalable par écrit (courrier, mail) et ne sera possible qu'après l'accord du camping.
En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre arrivée, l'hébergement locatif ou l'emplacement camping sera à nouveau disponible à la vente 24 h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence les bénéfices de votre réservation
- 2) **Prestations non utilisées** : tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.
- 3) **Annulation** : Si l'annulation intervient, plus de 30 jours avant la date du début du séjour, l'acompte sera conservé par le camping. Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date du début du séjour, 100 % du montant du séjour sera conservé par le camping.
- 4) **Assurance Annulation et interruption (facultative)**

Le camping le Bois Verdon vous offre une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Visiteurs : Tout visiteur doit **obligatoirement** se présenter à l'accueil et régler le tarif visiteurs. Le nombre de visiteurs ne doit pas dépasser la capacité de l'emplacement nu (limitée à 6 personnes) ou le nombre de personnes tel que prévu dans le descriptif du locatif. Après avoir été autorisés par le camping, les visiteurs seront sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils ne sont pas autorisés à accéder à la piscine et devront laisser leur véhicule sur le parking.

Litiges : En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu de présence du camping.

Droit à l'image : Nous pouvons être amenés à vous prendre en photo à des fins publicitaires. Dans le cas où vous ne seriez pas d'accord, vous pouvez nous le notifier par écrit lors de votre réservation.

Droits de rétractation : En vertu de l'article L. 121-20-4 - 2 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement et d'activité de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. De sorte que, toutes les commandes effectuées ne peuvent pas faire l'objet d'un droit de rétractation.

Service client : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medcys, 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS

TERMS AND CONDITIONS

Booking

Bookings will be processed upon receipt of the completed booking form and the deposit. The amount of the deposit depends on the type of accommodation and the duration of the stay :

- Booking for rented holiday accommodation: 30% of the total price of the stay + booking fees + (additional 3% of the price of the stay for cancellation insurance - optional). Balance due 30 days before arrival.
- Booking a tent/caravan/ campervan pitch : initial payment of 80 € in order to secure your booking+ booking fees + (additional 3% of the price of the stay for cancellation insurance - optional). Balance payable upon arrival

Confirmation

The booking is effective when you receive confirmation from us. If balance is not paid according to the conditions as set out below, the booking will be deemed as cancelled and the deposit retained.

- For rented holiday accommodation : the balance must be paid 30 days prior to arrival. Please note that there will be no reminder of the outstanding balance. If you fail to do so, the management reserve the right to treat the booking as cancelled by you and will retain the total deposit paid to that date.
- For bookings of rented holiday accommodation made within 30 days of your arrival, the full price of the stay must be paid at the time of the booking.
- For all tent/caravan/campervan pitches, the balance is payable upon arrival.
Persons under the age of 18 must be accompanied by their parents or legal guardians.
The camping le Bois Verdon offers family holidays, in the traditional sense, and the accommodation has been especially designed for purpose. The camping le Bois Verdon reserves the right to refuse any booking that might contravene or attempt to pervert this principle.

Payment : The booking form must be signed. Payment can be made as follows : cheque from a French bank, international bankers draft/ international money order or bank card for bookings online.

Prices : Our prices include tent/caravan/campervan pitch rental and holiday accommodation rental, but do not include the tourist tax, the additional fee for pets, the hire of various items and the security deposit of 300 € (this deposit is refundable upon departure providing the holiday accommodation is clean and nothing has been damaged - see below).

Tourist Tax : This local tax (per person per day) is compulsory and must be paid at the same time as the balance. It is compulsory between 1st of April till 30th of September.

Security Deposit : For rented holiday accommodation : a security deposit of 300 € will be requested on arrival (250 € for material damages and 50 € for house cleaning) as a guarantee that the accommodation will be left in GOOD CONDITION. This deposit will be refundable upon departure, after the multi point checklist has been verified and only if the accommodation has been cleaned and nothing is missing/damaged. The deposit also includes the loan of a magnetic key which opens the barriers at the entrance of the campsite.
For tent/caravan/campervan pitches : a security deposit is required for use of the magnetic key.

Pets : Category 1 (attack) dogs, Category 2 (guard) dogs are not allowed in the campsite.

For an additional daily fee, any other dogs are allowed in the campsite pitch and **only in the following rental such as the traditional mobile home (only small dog)**.

They must be always kept on a lead and tattooed with an identification number. The pets passport must be fully up to date and presented at reception upon arrival. Pets are not allowed around pools and playgrounds. Animals have to be taken outside of the campsite for all their toilet needs.

During your stay

- It is the camper's responsibility to take out insurance : the campsite le Bois Verdon accepts no responsibility in the event of theft, fire, bad weather, etc, or in the event of any incident concerning the civil responsibility of the camper.
- All visitors must comply with the provisions of the internal regulations.
- Each named tenant is responsible for disturbance and nuisance caused by persons staying with or visiting them. The management of le Bois Verdon reserve the right to refuse booking and ask any customer to leave the site, should he /she fail to adhere to the campsite rules and regulations.

Camping pitch : The total number of people occupying a pitch is strictly limited to that stated as its maximum capacity: 6 people for a pitch (included visitors). The site will be available as of 12.00 pm on the day of arrival and must be vacated at 12.00 pm on the day of departure. Every day started is due in full.

Booking Mobile-Home : The total number of people occupying a booked property is strictly limited to that stated as its maximum capacity : 4 to 6 people depending on the property (included visitors). Arrival day from 5 pm and departure before 10 am. You have to make an appointment at the reception 2 days before your departure.

Alterations and cancellation

All bookings are definite once the balance has been paid. They cannot be transferred or sublet. The use of the property/pitch is solely reserved to the party members whose details are clearly mentioned on the initial booking form.

1) **Alteration** : Any alteration to the booking should be indicated beforehand by writing (letter, email). This alteration will only occur after the agreement from the campsite.

In the absence of any notification from you regarding a change of arrival date, the accommodation will be made available for sale again 24 hours after the arrival date specified in the contract and you will consequently forfeit your booking.

2) **Unused facilities** : Any stay that is interrupted or cut short (late arrival, early departure) by you shall not give rise to any reimbursement.

3) **Cancellation** : If cancellation occurs, more than 30 days before the start of the holiday : the prepaid deposit shall be retained by the camping. Less than 30 days before the start of the holiday, the full cost of the holiday shall be retained by the camping.

4) **Cancellation and interruption insurance (optional)** : The camping le Bois Verdon offers you optional Cancellation and Interruption insurance in your rental contract. Our partner Gritchen Affinity will refund all or part of the stay only to customers that have purchased Campez Couvert insurance. In case of cancellation, please notify the campsite of your cancellation as soon as an event occurs that prevents your departure, by letter or by email. If the claim is covered in the general conditions (available at www.campez-couvert.com or from the campsite), please notify the insurer within 48 hours and provide all the necessary information and supporting documents.

Visitors : All visitors must report to reception and set the visitor rate. The numbers of visitors should not exceed the capacity of the pitch (limited to 6 people) or the numbers of persons as provided in the description of the rental. After being authorized by the manager, visitors can be admitted in the campsite under the responsibility of the campers who receive them. They are not allowed to go to the swimming-pool. Visitors' cars are not allowed in the campsite.

Disputes : In the event of any dispute, competence is assigned to the campsite's local court.

Images for Advertising Purposes : We may have to take you a photo for advertisement purpose. In case you would not agree, you can notify us in writing when you book.

Under article L. 121-20-4-2 of the Consumer Code, the right of withdrawal is no longer applicable to accommodation and leisure booked for a certain date or determined period. This means that, once ordered cannot be withdrawn without costs.

Customer service : In the event of a dispute and after appealing to the customer service department of the establishment, all campsite customers have the possibility to call upon the customer ombudsman, within a maximum delay of one year from the date of the written claim by registered mail with acknowledgement of receipt to the establishment. The contact details of the customer ombudsman susceptible to be referred to by the customer, are following : Medcys, 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS.